



Informations communales

Vice-maire

M. Pierre Mosimann a été nommé en qualité de vice-maire pour l'année 2021.

Dicastère de l'eau et de l'éclairage public

M. Romain Koller assurera la suppléance jusqu'à l'élection d'un nouveau conseiller ou d'une nouvelle conseillère.

Assemblée municipale du 14 décembre 2020

Conformément à l'article 62 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2020 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter de la présente publication. Il peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil municipal.

Test des sirènes

Le traditionnel test des sirènes aura lieu le mercredi 3 février 2021 de 13h30 à 16h00.

Conseils en énergie

Jean-Luc Juvet est le conseiller en énergie pour les particuliers, les entreprises et les communes dans le Jura bernois. Il répond à vos questions lors d'un premier entretien téléphonique indépendant et gratuit sur des thèmes variés tels que chauffage, rénovations des façades, photovoltaïque, isolation thermique, éclairage, etc. M. Juvet est atteignable au 032 492 71 31 ou par email : conseiller.energie@jb-b.ch.

Campagne de vaccination contre le COVID-19

La population du canton de Berne peut désormais se faire vacciner contre le coronavirus (la priorité est pour le moment donnée aux personnes de plus de 75 ans). L'enregistrement en ligne (www.be.ch/vaccination-corona) ou par téléphone (031 636 88 00) est possible à partir du 8 janvier 2021. 5 centres cantonaux sont opérationnels à compter du 11 janvier 2021 (dont celui de Tavannes) suivis de 4 autres d'ici fin janvier. Les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent se procurer la documentation relative à cette vaccination au bureau communal durant les heures d'ouvertures.

Permis de construire délivrés entre le 01.10.2020 et le 31.12.2020

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants :

- Dan et Loïc Staub pour la rénovation d'une ferme, construction d'un garage double et démolition d'un garage sur la parcelle no 130 au lieu-dit « Route de la Chapelle 2, 2712 Le Fuet.
- Carmen Rast pour la construction d'un abri à voiture et un avant-toit sur la parcelle no 968 au lieu-dit « Chemin des Moines 13, 2713 Bellelay ».
- Corine Estopey pour la modification d'une fenêtre en porte-fenêtre, la pose d'un escalier en façade Sud et la création d'un porche d'entrée sur la parcelle no 789 au lieu-dit « Chemin des Moines 11, 2713 Bellelay ».

Durant la même période, la Préfecture du Jura bernois a octroyé les permis de construire suivants :

- Daniel Franchi pour l'aménagement d'un place en groise pour le stockage de bois sur la parcelle no 736 au lieu-dit « Sur Montbautier, 2712 Le Fuet ».
- Valforêt SA pour la construction d'une route forestière pour l'exploitation sylvicole sur les parcelles nos 193, 199, 200, 215 et 249 au lieu-dit « Les Prés de la Montagne, 2732 Saicourt. ».

Le Fuet, le 20 janvier 2021

Conseil municipal